

Le Cardiologue à l'honneur

338 - Nous avons le plaisir de vous annoncer que Le Cardiologue vient d'être à nouveau distingué à l'occasion du Grand Prix Editorial 2010.

Comme chaque année le Syndicat de la Presse et de l'Édition des Professions de Santé a décerné des prix qui récompensent les auteurs et éditeurs d'articles parus dans la presse spécialisée.

Sur les 135 articles proposés pour cette 11^e édition, 54 ont été présélectionnés par le jury qui a finalement décerné 13 premiers prix dans des rubriques aussi diverses que formation continue, santé publique, vie professionnelle ou économie de santé. Le jury composé de médecins, professionnels de santé et journalistes, était présidé par Monsieur Didier Tabuteau, responsable de la chaire santé à Sciences-Po.

Le Cardiologue a reçu le 1^{er} prix des articles « à caractère journalistique sur la vie professionnelle » pour le dossier rédigé par Catherine Sanfourche, notre journaliste, intitulé « Les génériques, oui, mais *primum noli nocere* ».

Cette distinction, remise le 15 décembre à l'institut de Sciences Politiques devant le gotha de la presse spécialisée, honore notre revue déjà récompensée en 2004 dans la rubrique FMC et conforte notre volonté permanente d'amélioration de la qualité du journal.

Nous adressons nos plus vives félicitations à l'auteur.

La rédaction du Cardiologue présente à ses lecteurs tous ses meilleurs voeux pour l'année qui commence. Mais cette fois la formule de convenance prend une signification toute particulière, car la cardiologie se trouve, à son corps défendant, en première ligne d'une crise sanitaire dont elle n'est pas à l'origine, mais qu'elle saura gérer avec l'esprit de responsabilité dont elle a toujours su faire preuve. Audelà de toute polémique, les cardiologues se mettront à la disposition des autorités sanitaires et de leurs patients afin de leur apporter tout le soutien nécessaire et tenter le plus souvent possible de les rassurer. Saisissons cette opportunité pour démontrer, s'il en était besoin, la nécessité de préserver une cardiologie libérale de proximité. 2011 sera une fois de plus une année déterminante pour la médecine spécialisée libérale. Et la mise en place de la

régionalisation, la négociation d'une nouvelle convention, le lancement du DPC ou le coup d'envoi du DMP ne sont que quelques-unes des tâches considérables qui attendent vos représentants. Tout ce travail ne pourra se faire qu'avec l'aide et le soutien de chacun d'entre vous, dans vos régions, auprès de vos responsables syndicaux dont il faut remercier une fois encore l'investissement et le travail au quotidien.

La rédaction